



Procès-verbal de la séance du 27 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept octobre à vingt-heure trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint Martin du Fouilloux, sous la présidence de M. Patrice BERGEON, Maire de Saint Martin du Fouilloux, dûment convoqués le 21 octobre 2025.

Présents :

Messieurs Patrice BERGEON, Alain GENDRY, Serge SAVIN, Juan Maria DIAZ de CERIO,
Mesdames Marlène MARTINEAU, Sandra MARTIN et Marie PELTIER.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Monsieur Aurélien DANO (bon pour pouvoir à Alain GENDRY), Madame Michèle DORET (bon pour pouvoir à Serge SAVIN) et Monsieur David CAILLON (bon pour pouvoir à Patrice BERGEON).

Absent(s) : 0

Secrétaire de séance : Monsieur Juan Maria DIAZ

Après l'appel des présents et le constat du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2025

Monsieur le Maire soumet aux voix le procès-verbal de la séance du 22 septembre 2025 qui est approuvé à l'unanimité.

Communauté de commune : Rapport annuel 2024

Monsieur le Maire fait la lecture de la synthèse du rapport annuel 2024 de la communauté de commune.

Après lecture, le conseil municipal approuve le rapport annuel 2024 de la communauté de commune.

Ressources Humaines : Adhésion et participation au programme de complémentaire santé et de prévoyance santé du CDG79

Monsieur Alain GENDRY indique au conseil qu'une délibération numéro 12/2019 de 2019 accorde une participation aux agents titulaires de 9€ et pour une cotisation de 150€ au CDG79, Le CDG 79 propose une adhésion au programme de prévoyance santé avec une participation minimum de la commune d'un montant de 7€ mensuelle et une complémentaire santé avec une participation minimum de 15€ mensuelle, pour une cotisation totale à 250€ annuelle.

Le conseil vote à l'unanimité le souhait d'adhérer à la Prévoyance santé et à la complémentaire santé proposé par le CDG79 et de participer à un montant de 9€ mensuel pour la prévoyance santé par agent et à un montant de 17,5€ pour la complémentaire santé par agent.

Questions diverses

Cérémonie du 11 novembre 2025 : Monsieur le Maire indique au conseil le déroulé : le rendez-vous est fixé à 10h45 à la mairie, à 11H00 au monument aux morts et un pot à la mairie suite à la cérémonie.

Vœux du Maire - NOËL : Monsieur Alain GENDRY propose un devis de Bruno de Blasiis pour un montant de 600€ pour les Vœux du Maire le 9 Janvier à 19H00, cette prestation comprend des structures de ballon et un éventail à transformation.
Le conseil valide le devis à l'unanimité.

Plan communal de sauvegarde : Le conseil évoque qu'il est nécessaire de trouver des référents par secteur géographique.

La séance est levée à 22H00.

Le Maire



Patrice BERGEON

Le Secrétaire



Monsieur Juan Maria DIAZ